

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

22 avril 2015

## **L'Autorité des marchés financiers met en garde le public contre les sites utilisant abusivement son nom et son logo et renvoyant vers des plateformes de trading d'options binaires**

**L'Autorité des marchés financiers (AMF) attire l'attention du public sur les agissements du site [www.optionbinaireamf.com](http://www.optionbinaireamf.com) qui utilise abusivement son nom et son logo afin de promouvoir le trading d'options binaires sur des plateformes régulées par l'autorité compétente de Chypre.**

Le site internet [www.optionbinaireamf.com](http://www.optionbinaireamf.com) se présente comme un guide et un comparateur de brokers d'options binaires. L'association du nom et du logo de l'AMF à ce site peut faire croire aux internautes que l'AMF en cautionne le contenu. Or, l'Autorité des marchés financiers ne procède à aucun classement de prestataires d'options binaires. En outre, compte tenu des risques liés à ce type d'investissement, l'AMF appelle régulièrement les investisseurs particuliers à éviter le trading sur le Forex et les options binaires.

L'Autorité des marchés financiers rappelle, enfin, que la reproduction de son logo est strictement encadrée et qu'il ne doit pas être utilisé de manière équivoque pouvant générer un risque de confusion.

### **Vous avez des questions ?**

Renseignez-vous sur notre site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou contactez l'équipe d'AMF Epargne Info Service au 01 53 45 62 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

**Contact presse :**

Direction de la Communication - Stéphanie Duschenes - Tél. : + 33(0)1 53 45 60 23 ou + 33(0)1 53 45 60 28

**En savoir plus**

- ▾ Forex et options binaires : attention aux fausses promesses des escrocs
- ▾ L'AMF à votre écoute

**Mots clés**[MISE EN GARDE](#)

---

**SUR LE MÊME THÈME**

---

 [S'abonner à nos alertes et flux RSS](#)



## COMMUNIQUÉ AMF

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

17 novembre 2023

L'AMF et le Parquet de Paris appellent les épargnants à la plus grande vigilance à l'égard de l'offre frauduleuse d'investissement en crypto-actifs d'Immediate Connect



## COMMUNIQUÉ AMF

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

07 novembre 2023

L'ACPR et l'AMF encouragent les établissements financiers à poursuivre leurs efforts dans la prise en compte de la vulnérabilité des clients âgés



## RAPPORT / ÉTUDE

COMMERCIALISATION

07 novembre 2023

Commercialisation des produits financiers aux personnes âgées vulnérables : synthèse des entretiens bilatéraux menés par l'ACPR et l'AMF sur les avancées des établissements

*Mentions légales :*

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02